

B2-303 | RESTRUCTURATION LAURIS MALLEMORT



B2-303-16 | TRAVAUX URGENTS DE PROTECTION CONTRE L'ÉROSION PAR LA DURANCE DE L'ANCIENNE DÉCHARGE DE CHARLEVAL

***Demande d'examen au cas par cas au titre
de l'article R.122-2 du Code de
l'environnement***

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS AU TITRE DE L'ARTICLE R.122-2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

TRAVAUX URGENTS DE PROTECTION CONTRE L'ÉROSION PAR LA DURANCE DE L'ANCIENNE
DECHARGE DE CHARLEVAL

Pièce jointe 5 : Plans du projet



PAREMENT : 120 ml

EPI AVAL : 90 ml
Corps de l'épi 50 ml
+ Parement berge 40 ml

EPI AMONT : 70 ml
Corps de l'épi en eau 50 ml
+ Ancrage de l'épi 20ml



